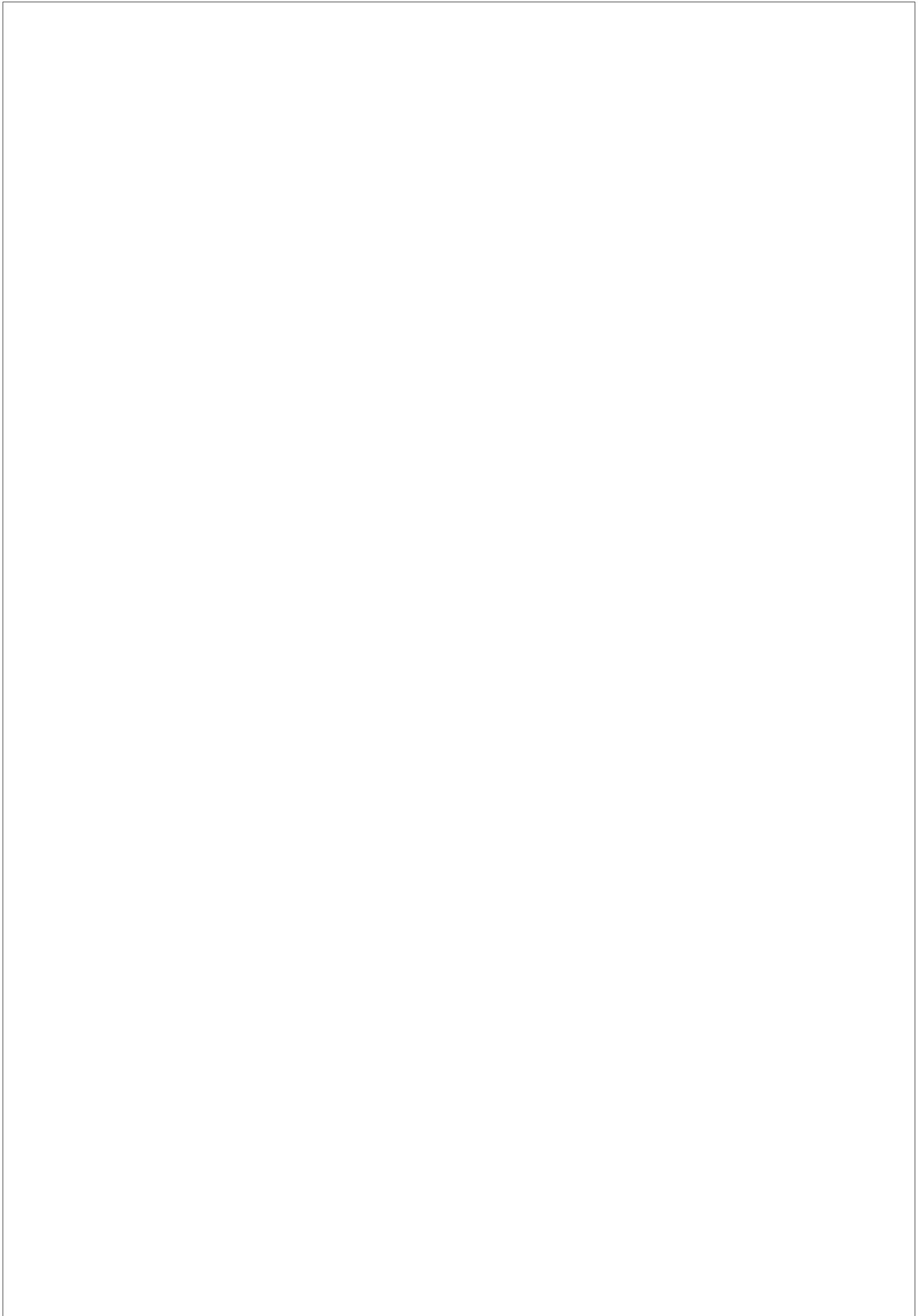


LE PETIT BULLETIN DE ST JEAN LE VIEUX

Journal Municipal No6
Janvier 2020



Santé • *Bonheur* • Réussite



SOMMAIRE

➤ LE MOT DU MAIREPage 3
➤ INFOS MAIRIEPage 4
➤ TRAVAUX	
➤ PROJET CŒUR DE VILLAGE	
➤ ECLAIRAGE PUBLIC	
➤ REUSSITE NUMERIQUE DU GRESIVAUDAN	
➤ MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES	
➤ DEPLACEMENTS	
➤ BIEN VIVRE ENSEMBLE	
➤ EMPLOIS D'ETE	
➤ URBANISME	
➤ ETAT CIVIL	
➤ AU FIL DE L'EAUPage 14
➤ CELA S'EST PASSE PRES DE CHEZ VOUSPage 23
➤ LES TALENTS DE ST JEANPage 29
➤ PENSE BETEPage 32

Bulletin Municipal d'Information réalisé par la Mairie de St Jean le Vieux

Directeur de Publication : Franck Rebuffet

Comité de Rédaction :

Lise Alleoud Philippe Jean
Stéphanie Falcoz Franck Rebuffet
Brigitte Vialette

Ont participé à cette édition :

Jean-Claude Dumas Florence Facq
Jacky Foucher Stéphanie Bousquet

Maquette et mise en page :

Brigitte Vialette

LE MOT DU MAIRE

C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous pour le dernier mot du Maire de ce mandat.

En effet, être Maire est la plus belle des missions : celle de la proximité, du contact, de l'action concrète. C'est une responsabilité lourde mais très enrichissante. Je n'étais pas seul : c'est toute une équipe qui m'a accompagné, une équipe qui a montré son engagement, son énergie collective pour apporter sa pierre à l'édifice pour contribuer à la vie et au développement de notre village.

Le village change, le village se développe et c'est le signe d'une bonne vitalité. Pour le vérifier, il suffit de se promener : deux nouvelles familles au Mollard, cinq au Rif, trois Chemin de Chantorelle, une place de l'Église et enfin une route de la Mairie... C'est donc douze familles, dont dix nouvelles venues, qui vont s'installer sur notre commune au cours de l'année 2020.

Tous ces nouveaux habitants viennent chercher ici une qualité de vie, une tranquillité et une convivialité que l'on ne trouve plus dans les grandes métropoles devenues anonymes. Il est de notre devoir de bien les accueillir.

Le Bien Vivre ensemble, voilà le défi majeur qui attend les élus du prochain mandat.

Nous les encouragerons, s'ils le souhaitent, à s'intégrer à la vie du village grâce notamment au dynamisme des associations qui accueillent à bras ouverts tous ceux qui ont envie de s'investir.

En contrepartie, nous leur demandons d'épouser leur nouvel environnement en acceptant le chant du coq, les cloches de l'Église ou le troupeau de vaches qui paissent à proximité de chez eux. Il faut savoir maintenir le fil entre le rôle bénéfique des agriculteurs et le renouveau apporté par ceux qui ont choisi de vivre à la montagne.

Je tire un grand coup de chapeau aux associations qui organisent de nombreuses activités et je tiens à remercier de nouveau tous les bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leur énergie pour que notre village reste vivant et animé.

Avec le projet de Café Associatif, le village a besoin de beaucoup d'investissement et de créativité pour en faire une réussite.

Enfin, je souhaite remercier le personnel communal pour leur bienveillance et leur disponibilité pour assurer un service public de qualité.

Et pour terminer, je vous attends le 17 Janvier 2020 à 19h30 à la Salle des Fêtes pour célébrer ensemble la nouvelle année en partageant le verre de l'amitié.

Franck REBUFFET

TRAVAUX

La réhabilitation des voiries communales

Le programme de réhabilitation des voiries communales initié en 2016, s'est achevé en 2019, avec la réalisation de trois nouvelles opérations.

		Longueur voirie	Montant des travaux	Subvention du Département	FCTVA	Reste à charge pour la commune
2016	Chemin de Chantorelle (Partie basse)	660 ml	45 100 € TTC	18 800 €	7 000 €	19 300 €
2017	Chemin du Mollard	265 ml	24 450 € TTC	10 200 €	4 800 €	9 450 €
	Chemin du Couvat	215 ml	23 500 € TTC	9 800 €	4 700 €	9 000 €
	Chemin de la Gorge	200 ml	38 200 € TTC	15 900 €	7 600 €	14 700 €
2018	Chemin de la Dame	100 ml	5 000 € TTC	1 860 €	830 €	2 310 €
	Chemin de l'Eglise	180 ml	16 400 € TTC	6 140 €	2 730 €	7 530 €
	Chemin de la Monta	630 ml	45 600 € TTC	17 100 €	7 600 €	20 900 €
	Chemin du Ruisseau	240 ml	23 100 € TTC	8 660 €	3 850 €	10 590 €
2019	Chemin de Chantorelle (Partie haute)	400 ml	24 800 € TTC	9 300 €	4 100 €	11 400 €
	Chemin Vieux	180 ml	11 800 € TTC	4 450 €	1 970 €	5 380 €
	Chemin du cimetière	110 ml	8 700 € TTC	3 270 €	1 450 €	3 980 €

Ce programme représente au total un investissement de 266 650 € TTC pour 3,2 km de voiries, et un reste à charge pour la commune de 114 500 €.

L'ensemble des voiries communales sont maintenant en bon état avec un tapis en enrobé à chaud qui offre un meilleur confort de circulation, une meilleure sécurité et évite des travaux annuels de remise en état dont le résultat n'était pas satisfaisant.



PROJET CŒUR DE VILLAGE

Le projet « cœur de village » avance

Le projet débuté en octobre 2016 prend forme : il est en voie de finalisation.

Ce projet d'aménagement et de restructuration du bâtiment de la Salle des Fêtes et de ses abords a pour vocation de conforter ce lieu comme la place centrale de la vie de la vie du village.

D'ailleurs ce bâtiment abritait la Mairie jusqu'en 1913, avant d'être délocalisée et regroupée avec l'école dans un nouveau bâtiment construit en aval de l'Eglise ; mais ce lieu est resté au fil du temps le lieu des manifestations publiques et festives du village.

Le bâtiment restructuré accueillera :

- la salle des fêtes (76 m²)
- le café associatif (71 m²)
- la mairie (66 m²)
- l'extension abritant la cuisine (32 m²)

(surfaces hors sanitaires, circulations et rangements pour une surface totale de 305 m²)

Le bâtiment sera mis en valeur par des aménagements paysagers réalisés sur les parvis Nord et Sud, améliorant ses accès et permettant de disposer d'espaces pour la tenue de manifestations extérieures.

Le projet comprend également la création de 19 places de stationnement sur l'emplacement de l'ancienne scierie.

Le planning a pris un peu de retard mais il était nécessaire de prendre du temps pour laisser « mûrir » le projet.

Des échanges avec l'Architecte des Bâtiments de France, compte tenu de la proximité du projet avec l'Eglise, bâtiment inscrit au titre des monuments historiques, ont permis de valider les choix architecturaux et la mise en œuvre des aménagements extérieurs.

Trois ateliers avec le Comité des Fêtes et le Club du Perlet organisés avec l'équipe de maîtrise d'œuvre les 5 et 13 juin et 17 juillet 2019 ont permis de prendre en compte des besoins exprimés, tout en respectant les contraintes budgétaires.

L'Avant-Projet Sommaire, qui définit l'organisation des espaces et des usages a été arrêté fin juillet 2019.

Depuis, l'Avant-Projet Détaillé a été finalisé le 25 novembre 2019.

L'APD comporte l'ensemble des études de réalisation - structure du bâtiment, performance thermique, fluides et électricité, respect des règles applicables aux « Etablissement Recevant du Public », respect de l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, - et définit l'enveloppe budgétaire.

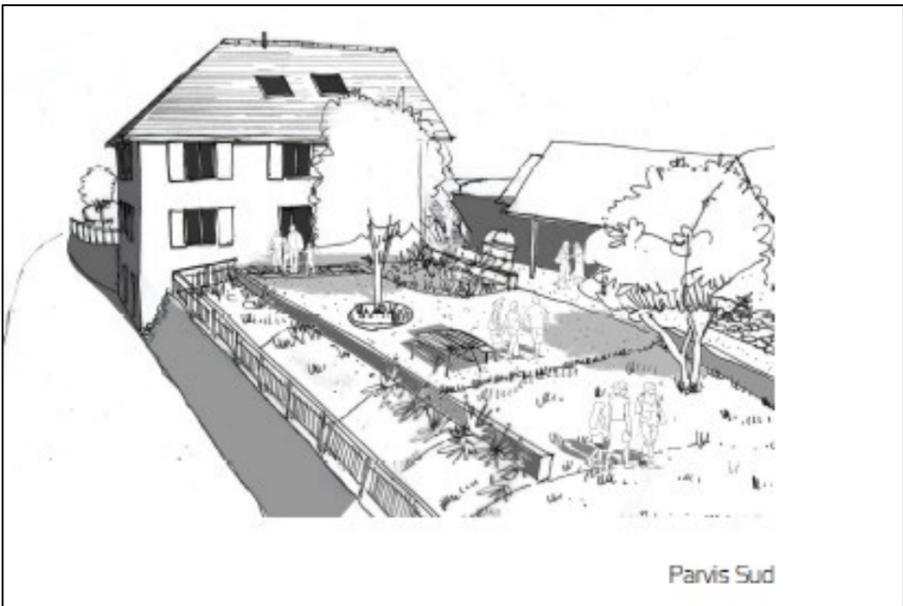
Les prochaines échéances :

- fin déc. 2019 / début janvier 2020 dépôt du permis d'aménager pour la création des places de stationnement et dépôt du permis de construire avec un délai d'instruction de 6 mois
- consultation des entreprises en juillet 2020
- démarrage des travaux au 3^{ème} trimestre 2020
- livraison du bâtiment et des espaces extérieurs 1^{er} semestre 2022

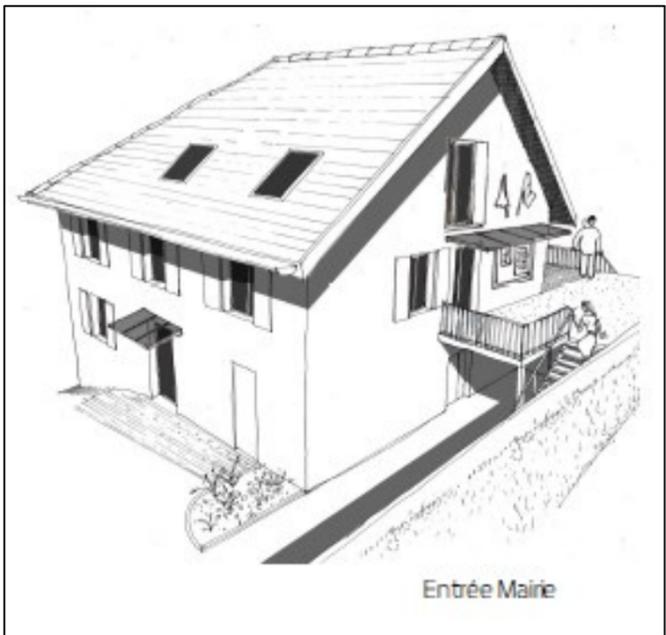
Des vues du projet



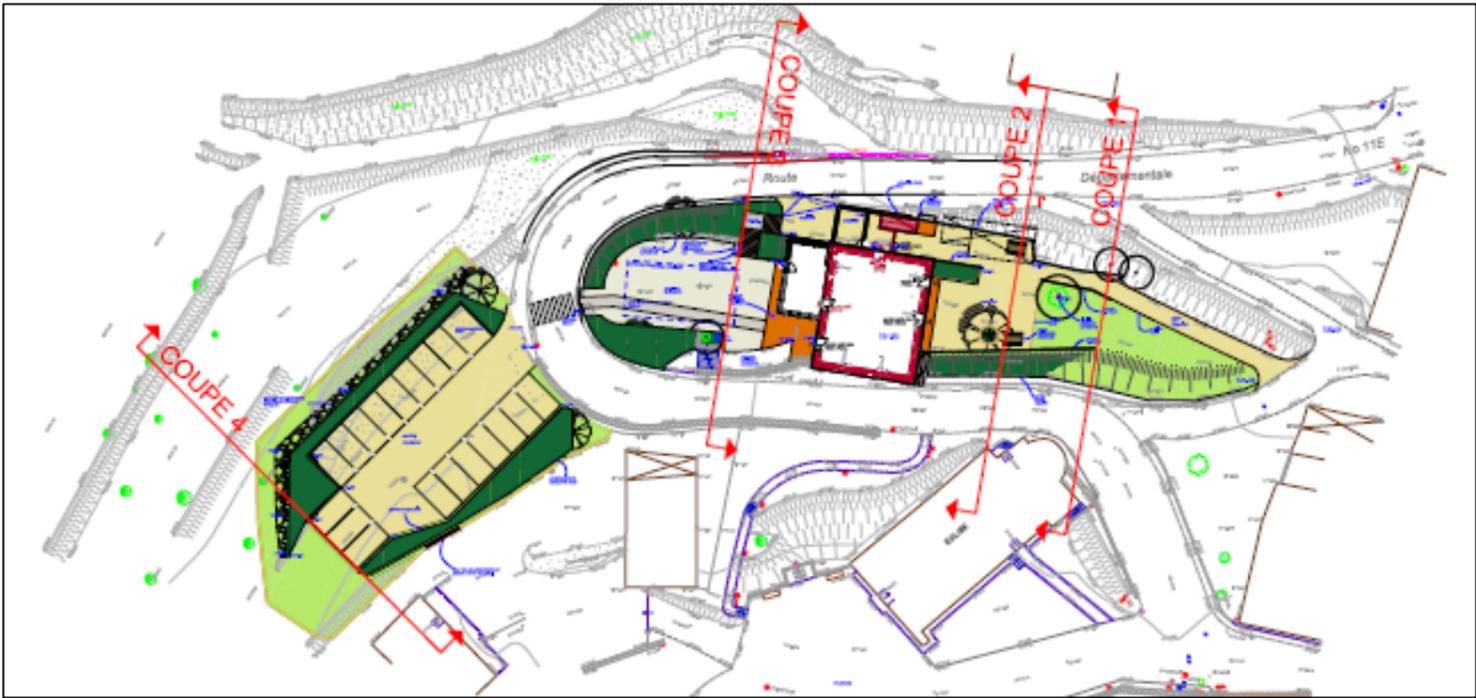
Parvis Nord



Parvis Sud



Entrée Maire



Installation d'un mat solaire sur la plateforme du Naysord

Un point lumineux a été installé pour assurer l'éclairage de l'abri bus du Naysord, des containers d'apport volontaire de déchets et des abords du bâtiment communal. Cela permet également de sécuriser le carrefour de la route départementale.

Ce point lumineux est alimenté par un capteur photovoltaïque ce qui permet de créer un éclairage sans extension du réseau électrique donc sans consommation supplémentaire.

Cet équipement a été réalisé avec l'aide de « Territoire Energie Isère », ex SEDI.

Montant de l'investissement : 9 791 € TTC
Participation TE 38 : 8 968 €
Montant pour la commune : 824 €





Qu'est-ce que c'est ?

Si comme un tiers de la population vous ne vous sentez pas très à l'aise pour utiliser un ordinateur, si vous ne disposez pas de matériel informatique ou numérique, ou que vous rencontrez des difficultés pour réaliser des démarches en ligne, nous vous proposons un service d'accompagnement individuel aux démarches en ligne : c'est le Réseau Réussite Numérique du Grésivaudan.

Comment ça marche ?

Des permanences, la plupart du temps sur rendez-vous, vous permettent d'être accompagné sur ordinateur, tablette ou smartphone par une personne qui répondra à vos questions et vous guidera pour réaliser vos démarches en ligne sereinement et en autonomie.

Vous pouvez également amener votre propre matériel si vous souhaitez être aidé sur celui-ci.

L'aide apportée peut concerner les démarches administratives numériques (CAF, déclaration d'impôts, Sécurité sociale, demandes en Préfecture, dossier d'entrée en EHPAD, Pôle Emploi...) ou être étendue à d'autres demandes (utiliser un logiciel, envoyer un mail avec pièce jointe, ranger ses dossiers, rédiger un CV avec un traitement de texte, scanner un document...).

Pour qui ?

Tout habitant du Grésivaudan, quelle que soit sa commune de résidence, peut demander à bénéficier de ce service d'accompagnement numérique auprès d'une commune participante (sous réserve de créneaux disponibles). Les personnes mineures peuvent bénéficier du service avec l'accord écrit du responsable légal.

A Saint Jean le Vieux

Nous allons mettre ce service en place progressivement.

Les permanences auraient lieu sur rendez-vous le lundi matin à la Mairie.

Elles peuvent être assurées par le personnel de la Mairie et des habitants bénévoles.

Nous déciderons à l'usage s'il y a lieu d'étendre les plages horaires.

Si vous êtes intéressé par ce projet, si vous avez un peu de temps à donner et êtes à l'aise avec les outils informatiques, vous pouvez vous porter volontaire en vous signalant auprès de l'accueil de la Mairie.



MODALITES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Comme vous le savez, les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.
Pour cette élection, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

CE QUI CHANGE POUR CETTE ÉLECTION :

- **L'inscription est désormais possible jusqu'au 6ème vendredi précédent le scrutin.**

Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 7 février 2020 (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin).

La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- **La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne.**

Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

- **L'inscription en ligne généralisée.**

Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site service-public.fr

Pour rappel, Il est impossible de voter sans être inscrit sur les listes électorales.

DEPLACEMENTS



L'an dernier, nous vous présentions l'auto-stop organisé avec REZOPOUCE...

Il suffit de s'inscrire sur www.rezopouce.fr, de se rendre au point d'arrêt (4 à St Jean le Vieux !) ... et vous pouvez même vous procurer le gilet vert « autostop, c'est top ! » en Agence de Mobilité...

Cette année, testez le co-voiturage organisé avec MOV'ICI !

Rien de plus simple : inscrivez-vous sur la plateforme www.movici.auvergnerrhonealpes.fr et ... suivez le guide !



Des solutions pratiques, conviviales, économiques et Partager sa voiture, « c'est écologique »...

Plus d'infos : <https://www.le-gresivaudan.fr/38-deplacements.htm>

Bruit

Les activités bruyantes sont autorisées mais leurs horaires sont réglementés par arrêté préfectoral.

	MATIN	APRES MIDI
Lundi au Vendredi	8h30- 12h	14h - 19h30
Samedi	9h - 12h	15h - 19h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	le calme!!!

Vous avez prévu une soirée animée ? Prévenez vos voisins ou mieux encore... invitez-les !

Et si vous souhaitez tirer un feu d'artifice dans votre jardin, sachez que les feux d'artifice sont divisés en 4 catégories (K1, K2, K3 et K4) suivant la puissance des fusées utilisées

Vous devez faire une déclaration à la préfecture (Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles) au moins 15 jours avant cette manifestation :

- si ce feu comporte des artifices du groupe K4 (contenant plus de 500 grammes de matière active ou de plus de 105 mm de diamètre)
- si ce feu comporte des artifices des autres groupes (K1, K2 ou K3), mais le poids total de matière explosive est supérieur à 35 kg.

Le tir des artifices du groupe K4 ne peut être effectué que par un artificier titulaire du certificat de qualification au tir d'artifices du groupe K4, ou sous le contrôle direct d'une personne ayant ce certificat.

Animaux

Votre chien aime se promener alentours, visiter vos voisins...

Attention, un chien est considéré comme divaguant :

Lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître.

Lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant à son maître de le rappeler.

Lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de 100m

Lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct.

Il appartient à chacun de jouer la carte de la prudence ; même si ne nous en sommes pas là, personne ne souhaiterait voir son ami à 4 pattes finir à la fourrière pour une mauvaise affaire de « divagation » !

Elagage

Nous vous rappelons la nécessité d'élaguer vos haies ou vos arbres lorsqu'ils bordent la route communale. Il en va de la sécurité des automobilistes, ainsi que des chauffeurs de bus ou de camions.

Consultez également les consignes d'élagage concernant les lignes ERDF de distributions d'électricité. De nombreuses coupures d'électricité sont liées aux chutes d'arbres sur les lignes !

Brûlage des déchets verts

Après une période de tolérance pendant une partie de l'année, la réglementation est aujourd'hui claire en Isère : le brûlage des déchets végétaux est interdit par arrêté préfectoral toute l'année pour les communes ayant accès à une déchetterie.

A compter du 1^{er} Janvier 2017, ce règlement s'applique aussi aux activités agricoles et forestières en vertu de l'arrêté préfectoral du 12 Mai 2016 pour les communes iséroises incluses dans un plan de protection de l'atmosphère (PPA)... dont nous faisons partie !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, la mauvaise qualité de l'air...

- cause 48 000 décès prématurés par an soit 5 % des décès par an ;
- réduit de 9 mois en moyenne l'espérance de vie ;
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires.
- Les proportions sont du même ordre en Auvergne-Rhône-Alpes.

et l'entretien du jardin pour un particulier :

général des déchets verts que l'on estime en moyenne à 140 kilos par personne et par an. Pour s'en débarrasser, 9 % des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés à l'air libre.

En matière d'émissions de particules fines :

14 000 km parcourus par une voiture essence récente	50 kg de végétaux brûlés à l'air libre, (soit 5 sacs de 40 l de déchets verts)	3 semaines de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois performante
13 000 km parcourus par une voiture diesel récente		3 jours de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière au bois peu performante type foyer ouvert
1 000 km parcourus par une voiture diesel ancienne		

Arrêtez de vous enflammer !

Information et recommandations à l'attention des particuliers

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL** : Tonte de pelouses et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épaves de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.
- LE BRIVAGE ET LE PAILLAGE** : Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.
- LA DÉCHÈTTERIE** : Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 500 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99% de la population est desservie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils

SANCTION : En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).

Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.

Déneigement

Afin de faciliter le déneigement, merci de dégager le bord des routes et chemins près de votre maison. Merci aussi de veillez à ce que vos arbres et arbustes soient élagués afin que le poids de la neige ne les fasse pencher sur la route... Enfin, s'il y a de la neige !



EMPLOIS D'ETE

Chaque été, la commune propose de donner "un coup de pouce" aux jeunes habitants du village qui souhaitent travailler pendant leurs vacances.

C'est pour la plupart d'entre eux leur première expérience professionnelle et ils sont fiers de recevoir, une fois leur tâche accomplie, leur première feuille de paye.

C'est avec l'aide bienveillante de notre employé communal, Christian Turenne, qu'ils participent à l'entretien des espaces verts ou effectuent des petits travaux au bénéfice de la commune.



La mairie recrute deux jeunes rémunérés sur la base du SMIC en vigueur pour une semaine ou 15 jours maximum à raison de 12 heures / semaine entre le 1^{er} Juin et le 31 Août.

Il faut avoir 16 ans révolus et moins de 18 ans.

Si vous êtes intéressé vous devez adresser à la mairie avant le 15 Mai 2020 par voie postale ou électronique (mairie@saintjeanlevieux.fr) :

- une lettre de motivation avec les dates de vos disponibilités
- la copie d'une pièce d'identité
- le n° de sécurité social (attention celui des parents sera refusé)
- un RIB (compte courant ou compte épargne au nom du jeune)
- une autorisation du responsable légal

URBANISME

Permis de construire déposés

BUISSON Thomas et VIGNON Charlène - Route de Chantorelle - Maison

BOULLE Pascal et Emilie - Route du Pré du Fourneau - Maison

PERRILLAT BOTTONET Axel - Route de la mairie - Maison

Déclarations préalables déposées

BARON Nicolas et ALLEOUD Lise - 410 Route du Rif - Piscine

AB Services pour Mr MONTI et Mme CUGNOD - 62 Chemin du Mollard - Panneaux solaires

ENERGYR pour Mme MAISONNEUVE Anne-Laure - 316 Route du Rif - 51 m2 de panneaux solaires

MARCIREAU Patrick - 110 Route du Rif - Abri bois

GREEN PLANET pour Mme MAISONNEUVE Anne-Laure - 316 Route du Rif - Panneaux photovoltaïques

BERTSCH Nicolas - 50 Chemin de la Dame - Piscine

ETAT CIVIL



Lois MONTI le 13 Juillet 2019
Diane BERTHAIL le 21 Décembre 2019
Léa BERTHAIL le 21 Décembre 2019



Virginie COCHE le 03 Mai 2019
Hélène GIRAUD le 05 Décembre 2019

AU FIL DE L'EAU

VISITE DES LYCEENS DE NOUVELLE-CALEDONIE

Elèves de Terminale en Bac Pro Logistique et Transport, douze lycéens originaires de Nouvelle-Calédonie ont eu la chance de passer quatre semaines de formation en milieu professionnel à Grenoble.

Logés à l'internat du lycée hôtelier Lesdiguières, ils ont été accueillis par cinq entreprises de la région : Ectra, Geodis, Capponi, GLD et Head. C'était l'occasion pour eux de découvrir d'autres manières de travailler.



Le week-end, les jeunes Nouméens ont parcouru la région. Ils ont notamment découvert la neige pour la première fois sur le glacier des Deux-Alpes, visiter le Château de Vizille et la distillerie des Pères Chartreux.

Petit intermède sportif avec la traversée des passerelles himalayennes et l'incontournable match du GF38 au stade des Alpes !

C'est avec grand plaisir que nous les avons reçus à Saint Jean le Vieux le 18 Aout.

Après une promenade matinale sur les chemins de la commune, ils ont rencontré Joel Revel-Mouroz pour une pause « agricole » ! Ils ont été impressionnés par le fait que les vaches ont un nom et surtout y répondent !



Puis une messe a été célébrée par le Père Comiotto en l'honneur de leur visite

Cette agréable matinée s'est terminée à la salle des Fêtes autour de « produits du terroir ».

Leurs impressions : « Les paysages sont jolis et varies, c'est tellement différent de chez nous. On se sent bien ici ».



Douze élèves d'Escoffier en immersion dans le bassin grenoblois

ÉDUCATION. Douze élèves en bac pro au lycée Escoffier ont effectué leur stage obligatoire de quatre semaines hors du territoire. Une première. Rencontre au milieu des montagnes, entre les massifs du Vercors et de la Chartreuse.

« Les paysages sont jolis et variés, c'est tellement différent de chez nous », s'exclame Fabiola de la tribu de Bangou, à Païta, et Christiane, de la tribu de Josip (district de Löss), à Lifou. Deux jeunes filles de 18 ans qui découvrent pour la première fois la Métropole.

Douze lycéens en terminale bac pro section logistique-transport du lycée Escoffier ont effectué, le mois dernier, leur période de formation en milieu professionnel en dehors de la Nouvelle-Calédonie. Une action rendue possible grâce à l'équipe enseignante et à un proviseur, ancien Isérois, Olivier Toulouse. « On s'est attaqué à quelque chose de hors norme, on est bien au-delà des sorties habituelles vers l'Australie ou la Nouvelle-Zélande. Cette organisation est bien plus compliquée, ne serait-ce qu'avec le décalage horaire et le vol en avion, long et coûteux. »

S'OUVRIRE À UN AUTRE MODE DE VIE

Une chance pour ces douze jeunes qui ont été choisis parmi les 28 de la classe de terminale bac pro. « Ce projet a mûri durant deux ans. Il permet à des jeunes, motivés et assidus



Véritables ambassadeurs du Caillou, les jeunes d'Escoffier ont rencontré les villageois et le maire, ancien collègue du proviseur d'Escoffier. Ils ont fait découvrir la coutume et le kaneka à leurs hôtes.

Photo K.P. et DR

en classe, de sortir de leur insularité et de s'ouvrir à un autre mode de vie. C'est aussi une plus-value pour leur apprentissage, ils découvrent des choses qu'ils ne verront pas en Nouvelle-Calédonie », remarque Joëlle Cannic, la professeure de mathématiques, accompagnatrice.

Parallèlement à leur formation en entreprise qui s'est déroulée du lundi au vendredi, l'équipe encadrante a également tenu à leur faire découvrir la région où se situe leur stage. Avec des sorties culturelles, comme celle du château de Vizille, ou professionnelles avec la visite de l'entreprise la Chartreuse et de l'entrepôt des célèbres liqueurs des pères chartreux, ou encore sportives avec des ran-

données et la traversée des passerelles himalayennes du Drac. Plus conventionnelle, une rencontre a été organisée avec la rectrice de Grenoble, Fabienne Blaise, à qui les jeunes ont présenté une coutume et une danse océanienne.

JAMAIS REÇU DES HÔTES VENUS D'AUSSE LOIN

Des jeunes Calédoniens qui sont aussi allés à la découverte du monde paysan dans un petit village perché à 700 mètres d'altitude, à Saint-Jean-le-Vieux. « Cette rencontre est fabuleuse. De mémoire de villageois, c'est la première fois que notre village reçoit des hôtes venus d'aussi loin. Et voir ces jeunes sur nos chemins caillou-

teux, c'est formidable. Ils sont spontanés et naturels. Ils ont pris plaisir à découvrir les choses simples, comme un noyer ou un pommier », a commenté le maire Franck Rebuffet.

Et si on demande à ces lycéens ce qu'ils ont le plus apprécié de leur séjour, ils répondent à l'unisson. « La première semaine, on s'est rendu aux Deux-Alpes, sur le glacier à 3 200 mètres d'altitude. On a touché la neige et on a fait des batailles de boules de neige. C'était extraordinaire », détaille Damien, 19 ans, de la tribu de Bas-Coulna, à Hienghène. Ils sont rentrés à Nouméa ce week-end, après quatre semaines bien dépaysantes.

K.P.

Un voyage préparé de longue date

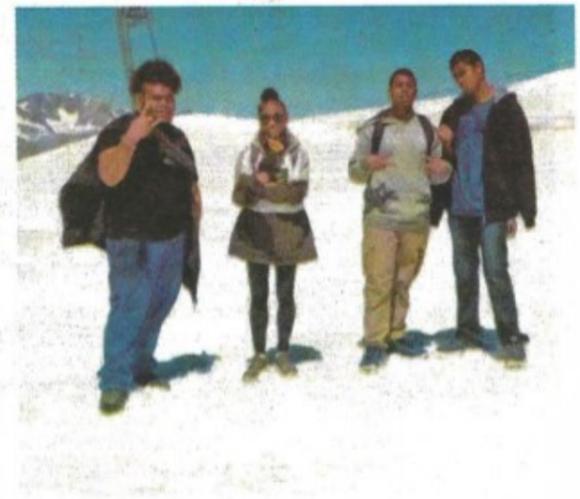
La préparation du séjour a été étalée sur deux années scolaires, notamment à cause du budget qui s'élève à 7,2 millions de francs, financé par des aides décrochées par l'établissement scolaire et par diverses ventes effectuées par les élèves. « L'objectif premier est de développer des compétences et de leur faire découvrir leur métier sous divers angles afin de répondre au mieux à leur future insertion professionnelle, explique le proviseur d'Escoffier, Olivier Toulouse. Cette expatriation temporaire a aussi un autre objectif : nos élèves sont de jeunes ambassadeurs du pays et nous visons à développer leur ouverture d'esprit. » L'équipe enseignante a travaillé avec six entreprises grenobloises et les jeunes ont été placés par binôme dans ces structures. « En janvier 2019, nous avons posé les premiers jalons auprès des établissements scolaires de l'académie qui avaient les mêmes formations, comme le lycée professionnel La Cardinière de Chambéry et le lycée Argouges de Grenoble, et ils nous ont donné des conseils. Pour l'internat, le lycée hôtelier de Grenoble a répondu favorablement, dès le premier contact. »



Des élèves stagiaires, placés en binôme, ont été répartis dans six entreprises du bassin grenoblois.



En compagnie du maire, Franck Rebuffet, les élèves ont fait le tour du petit village de Saint-Jean-le-Vieux.



Un souvenir fort : la montée sur le glacier des Deux-Alpes (Isère), à 3 200 mètres d'altitude.



Le club Séniors Le Perlet a pour but de rassembler les préretraités et les retraités de Revel et de St Jean le Vieux ainsi que des communes environnantes, de créer une animation et toutes activités culturelles, ludiques et sportives dans un cadre strictement apolitique.

Le conseil d'administration est représenté par onze personnes :

- La présidente : Solange BILLARD
- La vice-présidente : Hélène BOUSSANT
- Le trésorier : Pierre EDEL
- Le trésorier adjoint : Patrick GIRAUD
- Le secrétaire : Jean-Claude DUMAS
- La secrétaire adjointe : Christine EYNARD
- Les membres du CA : Nicole ANGELIER, René DOUCET, Patrice FLAMAND, Renée MOGE, Jean-Jacques LEROY, Marie-Blanche JAY
- Membre associé : Martine LEROY

Rétrospective des activités du club pour la saison 2018-2019

Ateliers culinaires :

Nous profitons de la cuisine de la salle des fêtes de St Jean le Vieux pour réaliser nos cours de cuisine.

En décembre : Foie gras au torchon à l'autocuiseur par Patrice Flamand

En mars : Quenelles orientales par Djida Sid

En mai : Tourtons du Champsaur par Jean Claude et Christiane Peyrasse

En juin : Blanquette de veau et risotto par Patrice Flamand.

Pour terminer la saison culinaire, les conjoints (es) des participants aux ateliers ont été invités à partager le repas.

En octobre : les « Nems » par Paulette Revon.

Ateliers d'art floral:

- Composition de Noël
- Composition de Pâques
- Bouquet de Printemps

Les Sorties culturelles (Toutes les visites sont accompagnées d'un guide) :

- Visite du musée « Histo bus » à Pont de Claix
- Festival du film de montagne à Autrans - jeudi 6 décembre 2018
- Visite du musée des beaux-arts de Grenoble (expo sur l'Egypte)
- Visite du musée Bergès à Lancey (exposition temporaire sur l'art nouveau)
- Visite du musée Dauphinois (exposition temporaire sur le Japon)
- Visite du musée Hydrelec à Vaujany
- Visite de l'horloge solaire au lycée Stendhal
- Visite du Street Art dans les rues de Grenoble
- Visite de la ganterie Jouvin
- Visite de l'exposition Picasso

Conférences:

- Décembre, conférence sur l'explosion AZF à Toulouse par J.L Lacoume.
- Mai, conférence sur l'artiste ARCABAS par Christophe Batailh.
- Septembre, conférence sur les arbres de nos forêts par Yves Tachker.
- Novembre, conférence sur l'intelligence artificielle par Pierre Comon (Directeur de recherche au CNRS).

Animations:

- Participation à la journée Téléthon à Revel et St Jean le Vieux
- En décembre, soirée potée campagnarde déguisée
- En janvier, concours de belote
- En janvier, la traditionnelle Mondaison (plus de cent personnes ont participé)
- En février, rando nocturne en raquette à Freydières suivie d'un repas à la Gelinotte
- En mars et en juin repas au restaurant Lesdiguières
- En juin fête de l'été à St Jean le Vieux
- En juillet, concours de pétanque à Pipay suivi d'un repas au restaurant le Farinaud.
- Présence de personnes du Perlet à des manifestations scolaires (Lecture à voix haute, Concours-défi de planeur)
- Baptême en planeur à la découverte des massifs environnants

Randonnées:

Tous les vendredis, si le temps le permet, des randonnées sont organisées avec trois groupes de marcheurs.

L'hiver quand la neige a fait son apparition, la randonnée pédestre fait place aux randonnées en raquettes.

Les moments marquants de l'année :

- En janvier, deux jours de raquettes à Corrençon au centre de vacances Zecamp.
- En mars, séjour raquettes de cinq jours à Arêches Beaufort
- En juin, deux jours au gîte de Combeau, la Tête Chevalière
- En juillet, sortie deux jours au refuge de la Balme depuis la Tarentaise
- En juillet, repas au refuge du Mas de la Grave

Après-midi créatifs et jeux:

L'hiver, tous les mercredis après-midi à la salle de la cantine, les adhérents du club peuvent venir jouer aux cartes. Ces dames confectionnent des objets qui sont vendus par les « Blouses Roses » au profit des enfants malades et pour le Téléthon à St Jean.

Pétanque:

Des rencontres sont organisées tous les mercredis après-midi à St Jean le Vieux ou Revel.

Cette année malgré, les fortes chaleurs, nous avons profité du chapiteau de St Jean le Vieux pour jouer.

Concours de pétanque :

Mercredi 16 octobre à 14 h parking Guimet à Revel

Voyage:

Le 23 mai, voyage dans les Dombes et repas à Chatillon sur Chalaronne

Le 3 octobre, voyage à Lyon (visite d'un atelier de soierie, visite de l'institut Lumière et repas dans un Bouchon)

Semaine des randonneurs:

- Du 15 au 22 septembre, 29 personnes ont découvert la Cerdagne dans les Pyrénées Catalanes. Première partie du séjour à l'hôtel des Bones Hores au lac des Bouillouses ; deuxième partie, du séjour à Puigcerda au Park hôtel en Espagne.



Prévisions pour la saison 2019-2020

Comme chaque année, l'assemblée générale du club a eu lieu le samedi 12 octobre à 10h dans la salle du conseil de la mairie de Revel ; elle a été suivie d'un repas à la salle de l'Oursière.

Venez nombreux nous rejoindre en adhérant au club (adhésion 25 €par personne) et apporter de nouvelles idées.

Après-midi créatifs et jeux:

Reprise des activités ludiques les mercredis après-midi à partir du 6 novembre 2019

Randonnées:

Les randonnées du vendredi continuent tant que le temps le permet.

Elles laisseront la place aux randonnées en raquettes lorsque la neige aura fait son apparition.

Sorties culturelles:

- Jeudi 23 janvier : Musée de la Viscose à Echirolles
- Lundi 10 février : palais du parlement du Dauphiné

Voyages:

- Mercredi 13 mai : croisière sur le canal de Savières + visite cuivrierie et cave
- En septembre ou octobre : Vienne et St Romain en Gall + cave

Animations:

- Samedi 18 janvier : mondaison à la salle de l'Oursière (ouverte à tous)

A bientôt pour la suite des programmes ...

Noix

Le meilleur est pour la fin : l'huile de noix du Perlet est un produit traditionnel, pressé comme autrefois au moulin de Revel par une équipe de moulins passionnés et dévoués.

Un délice sur les salades ou les fromages.

A consommer sans modération et à acheter chez nos revendeurs fidèles : à la chèvrerie, sur le marché de Revel ou à la boulangerie.

Ou chez Renée MOGE Tél : 04 76 89 84 71



Nous vous invitons à adhérer au club (cotisation annuelle 25 €/pers.)

Pour tous renseignements veuillez contacter le club :

Par mail : le-perlet@revel-belledonne.com

Par téléphone : **04 76 77 36 24**

Adresse postale :

Club Séniors Le Perlet
74 Place de la mairie
38420 Revel

DECHETTERIE MOBILE

Comment ça marche ?

La déchetterie mobile est un service de proximité mis en place par la communauté de communes. Il s'adresse en priorité aux habitants des communes de montagne, éloignés des déchetteries fixes. Il est réservé aux particuliers et accessible avec la carte d'accès en déchetterie. Service disponible de 9h à 12h et de 13h à 15h.



Les déchets acceptés :

Les déchets ménagers toxiques : peinture, huile, batterie, colle...

Les cartons : pliés et aplatis

Le bois : palettes, cagettes, planches, contreplaqué...

Les ferrailles : objets métalliques, tôles, poutrelles, cadres de vélo, ...

Les encombrants : objets volumineux inférieurs à 2 m, bâches, polystyrène, ...

Les déchets d'équipements électriques et électroniques : informatique, électroménager, ...

Les pneus

Les déchets refusés :

Les ordures ménagères

Les gravats

Les déchets verts

Les déchets professionnels et agricoles



Planning provisoire 2020 :

- Les samedis : 14 mars, 18 avril, 16 mai, 20 juin, 26 septembre, 17 octobre, 14 novembre
- Les mercredis : 1er juillet, 26 août



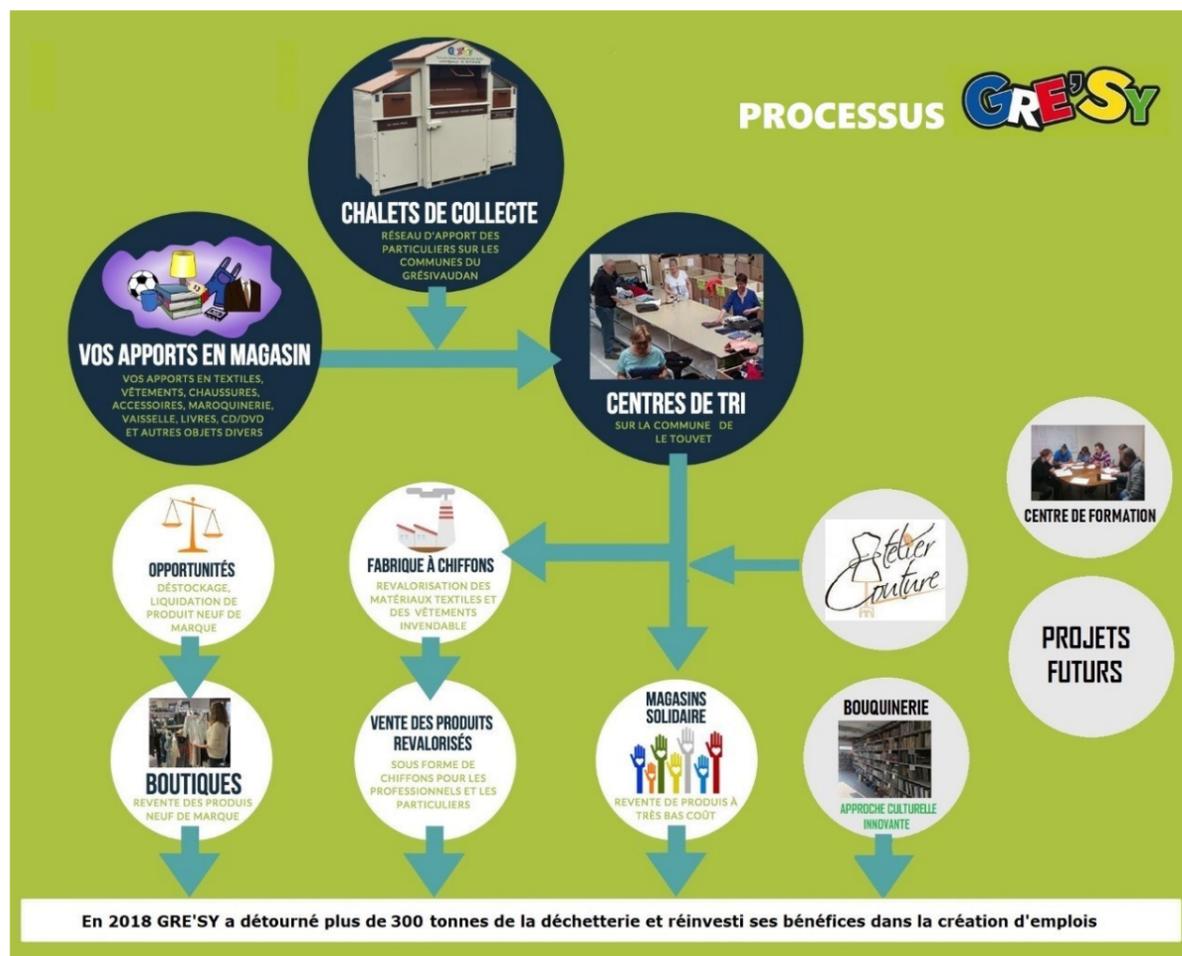
GRESY est une association à double vocation engagée dans l'économie circulaire, sociale et solidaire :

- Vocation humaine : accompagnement des personnes en difficulté d'accès à l'emploi vers une reprise durable de vie professionnelle.
- Vocation Environnementale : valorisation des produits confiés dans les chalets du Grésivaudan pour une seconde vie sur le marché de seconde main ; mise en œuvre de solutions de recyclage.

L'activité de GRESY est centrée sur les Vêtements, Textiles, Lingerie, Chaussures (**VTLC**), ainsi que sur les livres, CD/DVD, vaisselle, maroquinerie et jouets.

Les achats dans les boutiques et magasins solidaires aident à créer des emplois locaux (points de vente à Bernin, Crolles, Lancey, Tencin et le Touvet : vêtements d'occasion, lingerie, chaussures, maroquinerie, vaisselle, livres, jouets ...)

- **GRESY est devenue en 2019 le plus gros collecteur de VTLC du GRESIVAUDAN** en détournant plus de 30 tonnes par mois des déchetteries
- **GRESY est capable de fabriquer et de vendre des chiffons** pour les particuliers, les détaillants et les grossistes de l'essuyage avec toujours la volonté de créer des emplois, en réduisant les déchets.



Deux chalets de collecte sont installés à Saint Jean le Vieux :

Au Mollard



A l'abri a Sel



CAFE MEMOIRE FRANCE ALZHEIMER

France Alzheimer Isère organise à Biviers un **Café Mémoire France Alzheimer** gratuit et à destination des habitants du territoire et des communes voisines.



Fréquence :

Un jeudi par mois, de 14h30 à 16h30

09 janv.-13 fév.-12 mars- 09 avril-14 mai- 11 juin 2020

Au « Bar du village » - 93 chemin de la Moidieu
38330 Biviers

Les objectifs principaux de cette action :

Apporter de l'information

- Le Café mémoire France Alzheimer® s'adresse à toutes les personnes qui se posent des questions sur la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées (directement concernées ou non).
- C'est un espace convivial d'information et de partage proposé aux familles, amis et personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

Favoriser et encourager les échanges et les rencontres

- Il permet de rompre l'isolement en venant échanger dans un lieu neutre.

Développer la tolérance

- Il vise aussi à changer le regard de la société sur les maladies neurodégénératives afin que familles et personnes malades se sentent bienvenues dans tous les lieux publics.

Informations pratiques :

- L'accueil est assuré par des bénévoles et une psychologue de l'association **France Alzheimer Isère** pour garantir un cadre bienveillant, soutenir et encourager l'expression des aidants et des personnes malades.
- Le Café mémoire France Alzheimer® se déroule en deux temps : **un temps d'information et d'apport de connaissances** suivi d'un **temps d'échange** (avec ou sans thème) et de convivialité entre les participants autour d'une consommation.
- Le Café mémoire France Alzheimer® est proposé **gratuitement** en premier lieu aux adhérents de l'association mais il accueille également des professionnels du soin intervenant à domicile, des personnes en accueil de jour ou en établissement et à tout public.
- Les consommations prises sur place sont à la charge des participants.

Pour toute question, Mme Christiane Raeymackers, responsable de l'action pour France Alzheimer Isère, est à votre disposition au 06 33 93 47 08.

Mail : chraey38@gmail.com

France Alzheimer Isère - 18 allée de l'école Vaucanson - 38100 Grenoble

BIBLIOTHEQUE

L'adhésion à la bibliothèque de Revel est gratuite depuis 1er juillet 2019 pour les habitants de Revel et de St Jean le Vieux sur présentation d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi de 16h00 à 18h00

Mercredi de 17h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

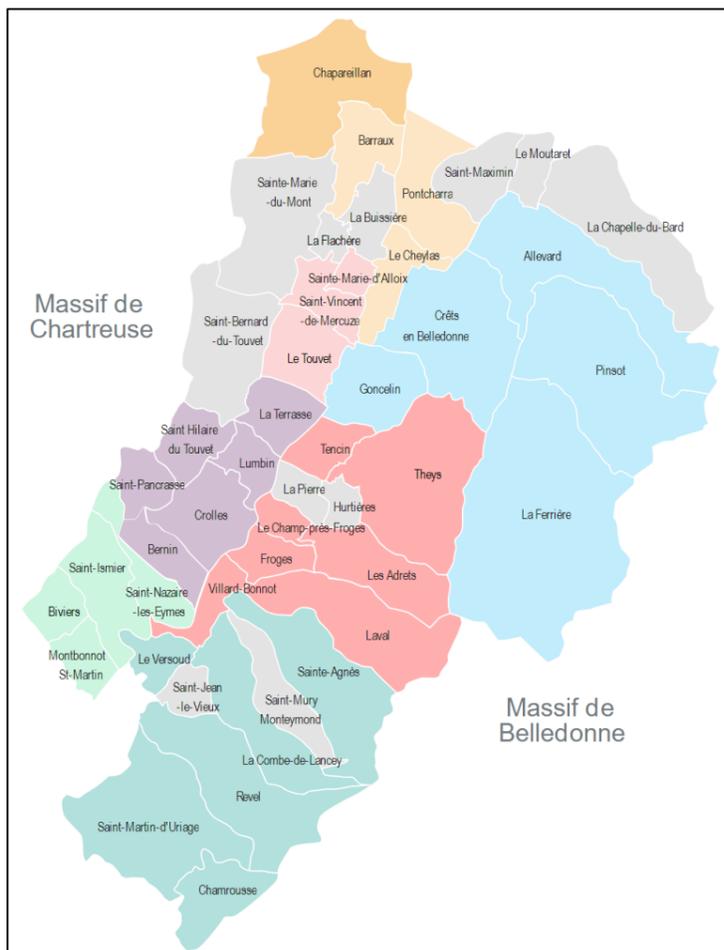
Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 04.76.89.86.45

Adresse email : bibli@revel-belledonne.com

La bibliothèque est informatisée ce qui permet de consulter en ligne ses prêts ainsi que le catalogue :

www.bibliotheques.le-gresivaudan.fr



Elle fait partie du réseau Gresilib.

L'adhésion permet d'emprunter gratuitement des ouvrages dans les 35 bibliothèques et médiathèques du Grésivaudan (ci-contre sauf communes en gris)



Pour obtenir votre Grésivaudan, inscrivez-vous à la bibliothèque

Pass' Culture Le

Une carte unique pour emprunter quoi ?

Plus de 430 000 documents (livres, revues, dvds, cds...) dans toutes les bibliothèques du réseau et l'accès à des ressources numériques en ligne.

- Règles d'emprunt : 37 imprimés, 15 CD, 3 DVD dont 3 nouveautés par support

- Règles de réservation : 4 imprimés, 4 CD, 1 DVD

- Réservation de nouveautés : 2 imprimés, 2 CD, 1 DVD avec un délai de retrait de 10 jours.

- Durée du prêt : 3 semaines avec possibilité de prolonger 2 fois 3 semaines sauf les documents réservés. Cette prolongation peut s'effectuer sur place dans les bibliothèques ou sur le site web, en vous connectant à votre compte lecteur.

Grâce à la navette du Grésivaudan, réservez et faites-vous livrer les documents que vous souhaitez :

Envie d'un document ? Qu'il soit en rayon ou sorti, réservez-le sur le portail du réseau intercommunal des bibliothèques du Grésivaudan. Indiquez dans quelle bibliothèque vous souhaitez le retirer.

Une fois le document livré par la navette, les bibliothécaires vous avertissent par mail, et vous avez 15 jours pour venir le chercher.

Pour réserver c'est très simple :

1. Avoir fourni une adresse mail valide lors de votre inscription,
2. Recherchez le document qui vous intéresse dans le catalogue,
3. Cliquez sur le bouton « Réserver »,
4. Connectez-vous avec votre Pass' Culture,
5. Choisissez le site de retrait de votre document,
6. Attendez le mail vous avertissant de l'arrivée de votre document,
7. Venez le retirer sous 15 jours avec votre carte

...Et rendez le à la bibliothèque après lecture...

CELA S'EST PASSE PRES DE CHEZ VOUS

➤ **CEREMONIE DU 8 MAI**

C'est sous la pluie que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie du 8 Mai en présence du corps des Pompiers de la Combe de Lancey. Les habitants ont pu ensuite se réchauffer à la salle des Fêtes ...



➤ **LA CHASSE AUX OEUFS**

Pour la 1ère fois, le Comité des Fêtes a organisé une chasse aux œufs pour les enfants de 0 à 12 ans. Malgré le temps capricieux, une quinzaine d'enfants se sont retrouvés pour élucider, par équipe, des énigmes qui les ont emmenées dans différentes cachettes autour du hameau de l'Église. Chaque enfant est reparti avec un sachet d'œufs en chocolat de Carole B. Chocolotier.

Rendez-vous pour la 2ème édition le dimanche 19 avril 2020 !



➤ LA FETE DE LA ST JEAN



**TRADITIONNELLE
FETE DE LA St-JEAN**

SAMEDI 29 JUIN 2019
A partir de 19h, Salle des Fêtes de St Jean le Vieux

Buvette
Panier garni

**Feu
d'artifice**

Apéritif
Salade composée
Cochon de lait, pommes de terre
persillées et tomates provençales
Fromage - Salade de fruits
Café / Thé

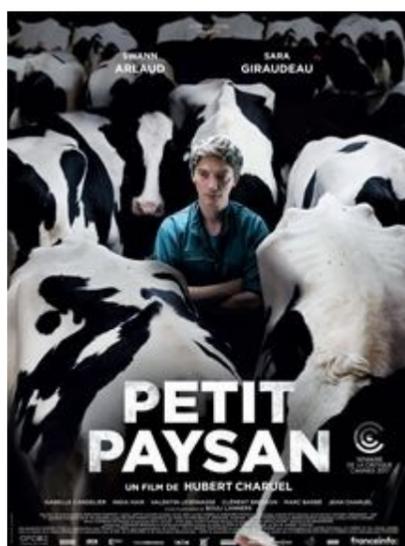
Réservation obligatoire avant le 22 Juin 2019
COMITEDESFETES@SAINTJEANLEVIEUX.FR
0476778142 auprès de Violaine

Adultes : 18 €
Enfants : 10 €
(- de 12 ans)

Toujours autant de succès avec plus de 130 personnes !

Une soirée sous le signe du terroir avec cochon de lait et surtout une ambiance très conviviale.
Un feu d'artifice sur la colline a comblé tout le monde pour finir sur quelques notes de musique pour les accros du dancefloor.

➤ CINEMA EN PLEIN AIR



Comme chaque début d'été, la traditionnelle séance de Cinétoiles, financée par la Communauté de Communes « Le Grésivaudan », s'est déroulée le 12 Juillet sous une myriade d'étoiles.

Le film choisi par la Municipalité « Petit Paysan » a trouvé son public mais le sujet abordé a plutôt « plombé l'ambiance » : c'est l'histoire de Pierre éleveur de vaches laitières qui découvre que son troupeau est infecté par une épidémie...

Bien qu'auréolé de plusieurs César en 2018 (meilleur premier film, meilleur acteur et meilleure actrice dans un second rôle), le thème de ce long-métrage n'était pas adapté à une soirée cinématographique en famille.

Nous ferons mieux cet été en choisissant une comédie gaie et légère...

➤ **JOURNEES DU PATRIMOINE**

L'exposition « Artistes En Grésivaudan » - association qui regroupe les artistes professionnels du Grésivaudan - a eu lieu les 21 et 22 Septembre dans le cadre des Journées du patrimoine 2019.

Dans l'église : les sculptures contemporaines de l'artiste NOUT

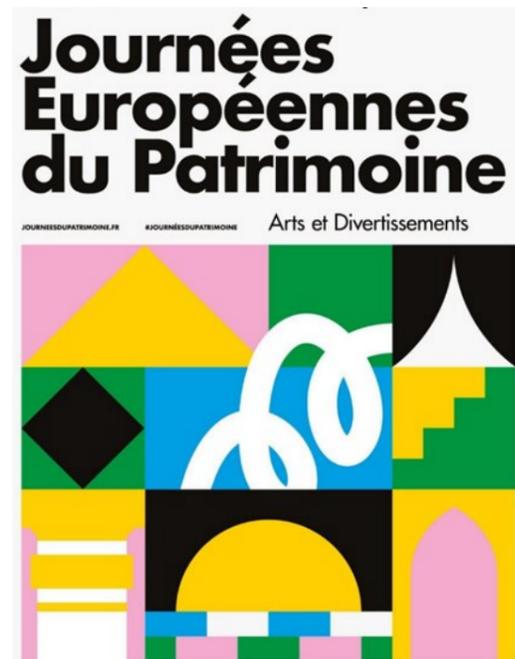
Dans la salle des fêtes :

Sonia MAMY (peinture à l'huile au couteau)

Claude RICHOU (dessin sur rhodoïd)

Xavier GIROUD (peintures - Art Brut)

Danièle SCHWOB (photos)



Ces journées ensoleillées étaient placées sous la signe de la convivialité avec un repas partagé le dimanche à midi, après un apéritif offert par la mairie.



Artistes (praticiens) en grésivaudan
Saint Jean le Vieux, salle des fêtes

Xavier Giroud, peintre, art brut
www.soniamily.com/xavier-giroud-son-parcours/html - 38420 Revel
Ses travaux ne sont pas l'aboutissement d'une démarche intellectuelle, Xavier trace pour lui, sans attendre d'appréciation, sans peur du jugement.

Sonia Mamy, peintre
www.soniamily.com - 38660 Le Touvet
Etire, mélange, lisse... joue avec le mouvement. Peinture de matière, mais aussi peinture gestuelle, la peinture au couteau facilite une approche très abstraite du sujet. Il faut dépasser cette technique pour laisser ses émotions s'exprimer sur la toile.

Claude Richou, plasticienne
04 38 92 00 59 - 38920 CROLLES
Plasticienne depuis 1990, Claude RICHOU décline actuellement des peintures sur plexiglas et des agencements de dessins sur rhodoïd.

Danièle Schwob, photographe
www.ds-photo.fr - Le Touvet 3860
Aimant les longues sorties dans la nature, c'est tout naturellement que je m'oriente vers la photographie de paysage. Je traite cette dernière comme un reportage, je raconte ce que je vois, ce que je perçois à travers mon regard lors de mes sorties.
La lumière, les lieux, la végétation, les roches, le ciel, les nuages... sont pour moi autant de sujets d'inspiration que de composition.



➤ CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Toujours fidèles, les habitants sont venus rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Après la lecture du discours, la minute de silence et le dépôt des gerbes au pied du monument aux Morts, les enfants ont déposé les petits bouquets sur les tombes des soldats de St Jean le Vieux.

Ce moment de recueillement s'est terminé par le pot de l'amitié offert par la Municipalité.



➤ REPAS D'AUTOMNE



La soirée alsacienne a fait carton plein avec d'excellentes Flammenkueche (merci Violaine), une très bonne choucroute et une divine forêt noire (merci Fred)...le tout arrosé de bons vins et de bière.

Une bonne ambiance générale qui s'est terminée avec le fameux quizz.

➤ TELETHON



Nos 3 communes ont réussi leur Téléthon !

Grace à la générosité des Revelois, des Jactous, des Bédouins et la participation de tous les bénévoles, ce fut une excellente édition 2019

Le résultat National est de 74.6 Millions d'€ (+ 5 millions / 2018). Et ce n'est fini, il est toujours possible de donner au 3637 !

Cette année, nous avons eu de nouveaux stands qui ont été très appréciés :

Jus de fruit (Mila et Valentine), charcuterie du Panier Gourmand (Domène), Huitres de Marennes (Rodolphe vente au Versoud), Vins de Thomas Finot (Viticulteur Bio de la vallée du Grésivaudan), bougies artisanales d'Estelle ... Sans oublier nos fidèles :

Marci et son miel (Médaille d'OR, SVP !!), Carole Bertsch et ses chocolats, Séverine Perron et ses sacs et bijoux, Les petites mains emmenées par Jocelyne Buith, Fabrice Antonini et ses huiles essentielles...

Nous avons également eu le plaisir d'écouter et voir de très jeunes talents grâce à Monica et Joël (les musiques de Belledonne : Revel)

La contribution locale :

St- Jean le vieux : 1215€

Revel : 720€

Le Versoud : 837€

BRAVO et

Merci aux exposants,

Merci aux commerçants qui ont participé sur les stands,

Merci à Casino, Inter-caves, Le Fournil (Le Versoud) pour leurs dons d'ingrédients,

Merci à tous les bénévoles du Comité des fêtes de et à la Mairie de St Jean le Vieux

Au nom de l'AFM ... MERCI ... et RDV l'année prochaine !



LES TALENTS DE ST JEAN

BELLEDONNE CREATION



Il y a deux ans, Sebastien Flores a décidé de se reconverter dans le bois, sa passion depuis l'enfance.

Il a d'abord passé un CAP ébénisterie-menuiserie et il est maintenant en dernière année de son Bac Professionnel ébéniste-menuisier, en alternance aux Compagnons du Tour de France.

Depuis un an, Sébastien a créé sa petite entreprise " Belledonne Création" pour répondre aux demandes de son entourage. Il fabrique de nombreux objets en bois dans son atelier de Saint Jean le Vieux : saladiers, stylos, casse-noix, bijoux, petit ameublement...cadeaux idéaux pour Noel ou toute autre occasion.

Sébastien essaie de s'approvisionner en bois locaux, issus de notre belle montagne ou en bois éco-responsables. Dans une démarche écologique, Sebastien fabrique des stylos billes et plumes rechargeables et assure les réparations lui-même.

Sébastien vend et expose ses créations dans divers marchés de créateurs, marchés de Noel isérois et savoyards et des boutiques de regroupement d'artisans locaux afin de privilégier les circuits courts. Il peut réaliser de nombreux objets à la demande pour qu'ils correspondent au mieux à vos envies. Le bois est une matière vivante que la nature nous offre et que nous devons respecter en la rendant la plus belle possible.

Contact:

Belledonne Création

sebastien.flores@yahoo.fr

<https://www.facebook.com/sebastien.flores.38/>

Tel : 06 46 57 25 57



ALP'OPÉRETTE



Séverine Brun, habitante de Saint Jean le Vieux voue une passion pour l'opérette, un style musical parfois décrié, et qui pourtant demande une grande technique vocale et fait appel à un univers extrêmement joyeux et coloré.

Nous avons eu le plaisir d'entendre Séverine à de maintes reprises lors de manifestations dans le village et avons pu apprécier l'étendue de son talent...

Mais ce n'est pas tout ... elle est aussi responsable de la mise en scène et du livret de plusieurs spectacles pour Alp'Opérette, association qui depuis 35 ans maintenant a pour vocation de promouvoir la culture lyrique auprès de tout public avec un répertoire issu principalement de l'opérette.

Nous lui devons la mise en scène du prochain spectacle : EN COULISSE !



Livret :

En 1903, Gaëtan Brunner directeur d'un petit théâtre parisien doit épouser la fille d'un riche couple, seul moyen pour sauver son théâtre de la faillite. La seule ombre au tableau s'appelle Fanny Moussy, diva du prochain spectacle au caractère bien trempé et grand amour de Gaëtan.

Oui mais voilà dans un théâtre, les murs ont des oreilles et les secrets sont toujours difficiles à dissimuler. Dans la lignée d'un vaudeville où se mêlent quiproquos, trahisons et amour, cette comédie musicale Belle Époque va vous conduire dans les coulisses d'un spectacle avec des personnages hauts en couleurs, souligné par des chansons et musiques des opérettes du 20^{ème} siècle.

Mise en scène et livret : Séverine Brun

Direction musicale : Bruce Grant

Ballet : Corinne Gundermann

Distribution : Jean Goyetche, Grégory Juppin, Cathy Rebaudo, Séverine Brun et Brigitte Boer

Les chœurs d'Alp'Opérette et de la compagnie d'art lyrique

Les enfants d'AO kids

LES TALENTS DE ST JEAN



ActiveBase – Guibault Colas
L'Eglise – 38420 St Jean le Vieux
+33 6 45 73 87 82
<http://www.active-base.net/>



Aiguilles et Boutons
Nadine Vadot - Le Naysord
Tel : 06 74 60 10 52
www.facebook.com/AiguillesetBoutons



L'Atelier de l'Amulette
Estelle Rajat
<http://estelle-terre.jimdo.com/>



Auprès de mon arbre
Axel Perrillat Bottonet - le Buisson
Tel : 06 76 62 27 87



Belledonne Création
sebastien.flores@yahoo.fr
<https://www.facebook.com/sebastien.flores.38/>
Tel : 06 46 57 25 57



Séverine Brun
06.15.08.74.73
sbrun.maquillage@outlook.fr

Severine Brun
Tel: 0615087473
Mail: sbrun.maquillage@outlook.fr



Carole B. Chocolatier
Carole BERTSCH - Le Mollard
carole@carole-b-chocolatier.fr



La Fée Bibeloteuse
Claudie Vadot
Tél 06 88 01 37 56
www.facebook.com/LaFéeBibeloteuse



Marci Miel
Patrick Marcireau
Mail : marcimiel@free.fr



Thomas Perron
Pianiste – Compositeur - Interprète
<http://www.thomasperron.fr/>



Laurence Vial-David
<http://www.clevacances.com/>
Tel : 0476773330 ou 0683870847
Mail : chambreducouvat@gmail.com

PENSE BETE

INFOS MAIRIE

Lundi de 8h à 12h00 et Jeudi de 14h00 à 18h00

Tél. : 04.76.77.11.35

Numéro d'urgence : Mr le Maire 06.71.36.30.02

Mail: mairie@saintjeanlevieux.fr / Site Web: <http://www.saintjeanlevieux.fr/>

NUMEROS UTILES

<https://www.saintjeanlevieux.fr/numeros-utiles/adresses-utiles/>

Transport à la demande RESA	0 800 941 103 https://www.tougo.fr/Pratique/Transport-sur-reservation/Horaires-RESA	lundi au vendredi de 8h à 18h30 samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés) Par Internet 24h/24 et 7j/7
Assistantes Maternelles	Relais des Assistantes Maternelles	Animatrice responsable : Géraldine BRIOLE Téléphone : 06.02.52.65.73 Mail : ram.balcondebelledonne@le-gresivaudan.fr
Permanence Architecturale	Maria RAMOS - Architecte conseil	Contactez la Mairie pour prise de rendez-vous
Pharmacie et Médecin de garde	3915	0,15 TTC/min www.pharmaciesdegarde.com
Urgences Médicales SOS Médecins	15 3624	24h/24
EDF	Urgence Electricité : 0818668284 Accueil Clientèle : 0810668284	7j/7 24h/24
Urgences Eau	09 69 32 34 58	
Gendarmerie	04 76 77 24 46	
Pompiers	18	
Collecte et Traitements de déchets	04 76 08 03 03	Communauté de Communes Grésivaudan
Ecole Maternelle Revel	04 76 89 80 24	Mail : ce.0383205c@ac-grenoble.fr
Ecole Primaire Revel	04 76 89 83 39	Mail : ce.0380917r@ac-grenoble.fr
Cantine Revel	04 76 89 82 78	Mail : cantine@revel-belledonne.com
Garderie Revel	04 76 89 82 78	Mail : mairie@revel-belledonne.com
Temps d'Activités Périscolaires	06 31 74 24 96	Mail : apreslecole@revel-belledonne.com
Centre de Loisirs	Centre de Loisirs Intercommunal des Balcons de Belledonne	http://www.le-gresivaudan.fr/251-l-accueil-de-loisirs-du-balcon-de-belledonne-a-la-combe-de-lancey.htm
ADMIS Atelier de repassage « Pas un pli »	04 76 77 39 03 Ouvert tous les matins de 7h30 à 12h Plus Mardi et Jeudi après-midi	1 Rue du Domeynon 38420 Domène
ADMR	04 76 40 60 66	Association d'Aide a Domicile en Milieu Rural
AGI	04 76 77 33 95	3 rue Marius Charles - 38420 Domène
AMSID	04 76 77 05 17	Soins infirmiers 7J/7 toute l'année 22 bis rue Emile Blanc – 38420 Domène https://sites.google.com/site/amsidomene/handicap/home

Déchetterie	Adresse	Horaires d'ouverture	Contact
Cheylas	Route de la Buissière 38570 Le Cheylas	Lundi : 14h à 18h (19h en été) Mardi, jeudi : de 8h à 12h Samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeurs.sibreca@orange.fr
Crolles	47, rue des Frères Montgolfier 38920 Crolles	Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Déchets dangereux (DDS) = avant-dernier mercredi de chaque mois de 9h à 15h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr
Pontcharra	ZI de Pré Brun 38530 Pontcharra	Mardi et jeudi : de 14h à 18h (19h en été) Lundi, mercredi, vendredi et samedi : de 8h à 12h et 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeurs.sibreca@orange.fr
Saint Ismier	Chemin de Vergibillon 38330 St Ismier	Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Déchets dangereux (DDS) = du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr
Saint-Martin d'Uriage	La Ronzière 700 route de Faux 38410 St Martin d'Uriage	Du lundi au samedi de 8h30 à 17h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr
Crêts en Belledonne	Rue de la Ronzière 38830 Crêts en Belledonne	Lundi et samedi : de 8h à 12h et de 14h à 18h (19h en été) Mercredi et vendredi : de 14h à 18h (19h en été)	SIBRECSA (Syndicat Intercommunal du Bréda et de la Combe de Savoie) Tél. 04 76 97 19 52 ambassadeurs.sibreca@orange.fr
Le Touvet	La Prat 38660 Le Touvet	Du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Déchets dangereux (DDS) = tous les jours du lundi au dimanche de 8h30 à 17h45 Fermeture annuelle le 1er janvier, le 1er mai et le 25 décembre.	Service de collecte et traitement des déchets du Grésivaudan Tél. 04 76 08 03 03 ou 04 38 72 94 30 dechetsmenagers@le-gresivaudan.fr

	Déchets verts	Bois	Ferrailles	Cartons	Papiers	Piles	Huiles minérales	Déchets dangereux	Verre	Pneus	Encombrants	Batteries	DEEE	Gravats	Textiles	Huiles végétales	Cartouches d'encre	Lampes et néons	Plâtre et plaques de plâtre	Capsules de café
Chamrousse			✓			✓	✓			✓	✓	✓	✓				✓			
Cheylas	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Crolles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Pontcharra	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint Ismier	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Saint-Martin d'Uriage	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓			✓
Crêts en Belledonne	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Touvet	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓			✓

BLOC NOTES

Compteurs d'Eau	<p>Tout changement de locataire ou propriétaire doit être signalé à la mairie ainsi qu'au service des eaux du Grésivaudan, via le site de la Communauté de Communes le Grésivaudan www.le-gresivaudan.fr > 414-eau-et-assainissement</p> <p>Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.</p> <p>Pensez à protéger votre compteur contre le gel !</p>
Activités Bruyantes	<p>Arrêté préfectoral du 03/04/1990</p> <p>Lundi au Vendredi : 8h-12h et 14h-19h30</p> <p>Samedi: 9h-12h et 15h-19h</p> <p>Dimanche et Jours Fériés : 10h-12h</p>
Location Salle des Fêtes	<p>Extérieurs : 300 euros (150 euros par jour supplémentaire)</p> <p>Habitants de St Jean : 150 euros (50 euros par ½ journée)</p> <p>Contacteur Carole ROBERT au 06.85.83.87.21</p>
Déneigement Ludovic Turenne	<p>Il y va de la responsabilité de chacun afin que le déneigement se passe dans de bonnes conditions : chaque riverain doit entretenir sa zone en coupant les haies/branches situées le long des voies et chemins communaux afin de faciliter le passage de l'engin.</p>
Liste de diffusion	<p>Pour s'inscrire à la liste de diffusion de St Jean Le Vieux : Communiquez vos nom, prénom et adresse mail à la Mairie</p>
Revel Infos	<p>Si vous souhaitez recevoir par mail les informations pratiques relatives à la vie des villages de Revel et St Jean le Vieux, rejoignez dès à présent la liste "Revel-Infos" !</p> <p>Pour vous abonner envoyez un mail à sympa@listes.revel-belledonne.com</p>
Recensement Citoyen	<p>Cette démarche est obligatoire à partir de 16 ans pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (permis de conduire, bac ...). Elle s'effectue auprès du secrétariat de la mairie pendant les horaires d'ouverture.</p> <p>Les documents nécessaires (pouvant être transmis par mail) :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pièce d'identité en cours de validité Livret de famille <p>Aucun duplicata de l'attestation de recensement ne pourra être délivré.</p> <p>Le recensement permet la convocation à la JDC (journée de Défense et Citoyenneté) et l'inscription d'office sur les listes électorales de la commune lorsque à partir de 18 ans.</p>
Action Sociale	<p>Aide pour 1/3 du coût d'une activité : sous condition de ressources, attestation délivrée par la mairie à remettre à l'association lors de l'inscription de l'enfant.</p> <p>Chèque'Ados : délivré par la mairie sur présentation d'une pièce d'identité du jeune ou du livret de famille</p> <p>Aide à la garderie périscolaire et à la cantine scolaire de Revel : sur présentation de l'attestation QF, lors de l'inscription de l'enfant (inscription auprès de la mairie de Revel)</p> <p>Plus d'infos sur le site de la commune : https://www.saintjeanlevieux.fr/infos-pratiques/action-sociale/action-sociale-de-saint-jean-le-vieux/</p>

